Loire-Atlantique

Mairie de La Regrippière

DEL- 2026 - 0065

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 16

OBJET :

PERSONNEL COMMUNAL : CREATION DE POSTES D'ADJOINTS D'ANIMATIONS

L'an Deux Mille Vingt-six, le jeudi 8 octobre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 1er octobre 2026

PRÉSENTS : M EVIN P., François LUCAS, Vanessa DHENIN, Franck BOUCHEREAU, Bérengère LAMBERT, Alexandre BARON, Julien KOSIR, Peggy LAURENT, Gwenola MOURAUD, Quentin PAQUEREAU, Clémence PETITEAU, Gwladys PROUST, Bérénice RICHARD, Sandra TIENNAULT, Steven VAIDIE

EXCUSÉS : Cédric CARETTE, Matthieu DEROUET, Cécilia FONTENEAU, Bernard SOURISSEAU

POUVOIR : Bernard SOURISSEAU a donné pouvoir à Mme Bérengère LAMBERT

SECRETAIRE : Mme Clémence PETITEAU

Pour rappel par délibération en date du 20 Octobre 2016, les élus ont décidé du principe de municipalisation de l'activité de la pause méridienne à compter du 1er Janvier 2017.

Il faut procéder à la création de 3 postes d'adjoints d'animation à 8 heures par semaines pendant les périodes scolaires.

Les missions de ces agents consisteront à :
- Assurer l'accueil, la surveillance et l'animation des enfants pendant la pause méridienne, ainsi que l'entretien des bâtiments.

Les agents seront susceptibles d'effectuer des heures complémentaires en cas de besoin.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **EMET** un avis favorable aux propositions ci-dessus,
- **CHARGE** le Maire pour procéder à l'embauche correspondante.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST
Le 9 OCT. 2026

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 12 OCT. 2026

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

Le Maire,
Pascal EVIN

Mairie de la Regrippière (Loire-Atlantique)